



RAPPORT 2019 > AUVERGNE-RHÔNE ALPES

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2019 DE L'OPTL

> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

17 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE

Tél. 07 50 14 64 24

auvergnerhonealpes@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Auvergne-Rhône Alpes grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2019 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la branche.....	9
La localisation des emplois	12
Les effectifs salariés.....	15
Les caractéristiques des emplois	18
La typologie des métiers	20
La démographie	23
La formation dans la branche	27
La dynamique de l'emploi.....	32
La prospective globale pour la région	36

Edito

Nous sommes heureux de vous présenter l'édition 2019 du rapport Auvergne-Rhône-Alpes de l'Observatoire Prospectifs des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL).

Ce rapport est possible grâce à la participation des entreprises de nos deux territoires : Auvergne et Rhône-Alpes. En 2018, de nombreuses entreprises ont de nouveau répondu à l'enquête de l'AFT « Tableau de Bord de l'emploi et de la formation dans les transports et la Logistique », permettant ainsi d'avoir une vision régionale pertinente et d'anticiper les besoins et les évolutions des métiers et des emplois à pourvoir.

L'une des difficultés majeures des entreprises de la Branche reste encore cette année les difficultés de recrutement qui s'étendent à l'ensemble du territoire. Ce rapport met en évidence des pyramides des âges inversés, un vieillissement de nos effectifs salariés, des besoins de recrutement non couverts. L'attractivité de nos métiers et l'évolutions de ceux-ci avec les transitions technologiques, numériques, organisationnelles, environnementales, sociétales sont les enjeux auxquels le secteur doit faire face.

A noter que l'édition de ce rapport 2019 se réalise pendant la crise sanitaire liée au Covid-19. Aucun secteur de branche n'est épargné. C'est pourquoi, nous avons décidé de modifier la partie prospective qui n'aurait pas reflété la réalité des besoins dû à l'impact économique de la crise que les entreprises du secteur subissent actuellement. Il est impossible de savoir quels vont être les effets directs et induits de la crise sur notre branche, ainsi que la durée de ces effets. Les problématiques de recrutement risquent de s'intensifier. Les formations des nouveaux entrants sont décalées, voire annulées, car elles n'ont pas pu se mettre en place pendant plusieurs mois. Après le confinement, l'économie globale ne repartira pas dans l'immédiat. Et nous allons ressentir des effets économiques dans le transport et la logistique pendant encore de longs mois.

Néanmoins, à l'heure actuelle, nous observons une dynamique positive de l'emploi dans la branche en région Auvergne-Rhône-Alpes et les membres de l'OPTL ont émis des prévisions de croissance des effectifs de 2%, portant ainsi à plus de 93 000 le nombre de salariés présents à la fin de l'année 2019.

C'est pourquoi, il faut orienter un large public vers nos métiers et former davantage, notamment des conducteurs : marchandises, voyageurs et sanitaire pour répondre aux besoins.

Nous tenons à remercier l'AFT pour son engagement et la qualité de son travail, l'OPCO Mobilités pour son soutien logistique ainsi que tous les partenaires publics qui nous transmettent chaque année les données statistiques à notre branche.

Daniel ANDRE
Président OPTL

Sébastien GIRON
Vice-président OPTL

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

➤ Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

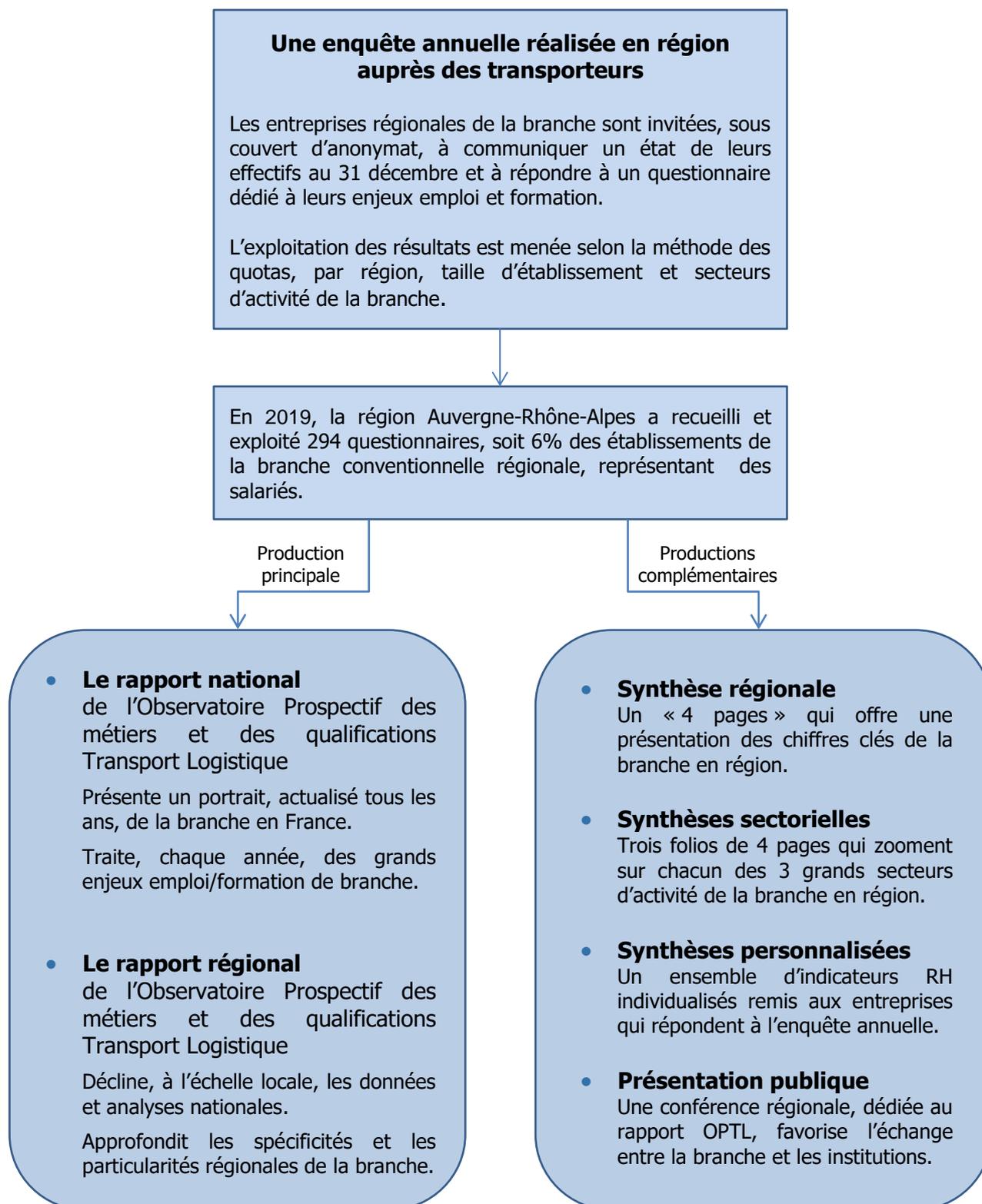
➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on met ainsi en évidence que :

- 50% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 56% des conducteurs routiers et grands routiers et 25% des conducteurs livreurs.
- 58% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 38% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2018

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	3 067	59%	58%
Transport routier de voyageurs	445	9%	8%
Déménagement	153	3%	3%
Location	132	3%	3%
Auxiliaires de transport	650	12%	11%
Prestataires logistiques	228	4%	4%
Transport sanitaire	534	10%	13%
Ensemble de la branche	5 209	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 445 établissements employeurs en région au 31 décembre 2018. Cette activité représente 9% des établissements employeurs de la branche en région contre 8% en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1 janvier 2018

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	4 653	71%	72%
Transport routier de voyageurs	486	7%	8%
Déménagement	217	3%	3%
Location	133	2%	3%
Auxiliaires de transport	360	5%	6%
Prestataires logistiques	303	5%	4%
Transport sanitaire	402	6%	4%
Ensemble de la branche	6 554	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 402 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2018. Cette activité représente 6% des établissements sans salarié de la branche en région contre 4% en France.

1. Créations d'entreprises enregistrées au cours de l'année 2018

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	37	1	4	42
Evolution 2017/2018	+ 16%	+ 0%	+ 0%	+ 14%
Entreprises sans salariés	3912	21	42	3975
Evolution 2017/2018	+ 61%	- 46%	- 9%	+ 58%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

11 763 employeurs ou indépendants

sont dans la branche des transports et logistique, soit une augmentation de 9% comparée à 2017. Les établissements sans salarié de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport augmentent plus rapidement que les établissements avec salariés (+58%).

Parallèlement, le taux d'évolution du nombre d'établissements avec salariés dans la Branche a été plus lente avec 14%.

Cette évolution est due à la forte augmentation sur le secteur du transport routier de marchandises (+61%), seul secteur qui a connu des créations d'établissements. 91% de l'augmentation des créations d'établissements dans le secteur du transport routier de marchandises est dû au seul code naf 5320Z – Autres activités de poste et de courrier. La très grande majorité des créations d'entreprises dans ce secteur se fait sous le régime du micro-entrepreneur. Cette évolution s'inscrit dans la croissance du marché des livraisons alimentaires (type Uber Eats, just Eat, Deliveroo) et non alimentaires à domicile. Il s'agit surtout de coursiers à vélo ou scooter.

En comparaison, l'année dernière, le nombre d'établissements sans salariés dans le transport routier de marchandises avait connu une hausse de +31%. Ce qui signifie que cette activité a connu une évolution significative : + 1 573.

Comme en 2017, le transport routier de voyageurs connaît une baisse des créations d'établissements (-46%). Cette baisse est à nuancer car elle concerne uniquement les créations d'établissements sans

salarié, car le nombre d'établissements avec salariés est resté stable.

Le transport sanitaire connaît également une baisse des créations d'établissements, uniquement pour les établissements sans salarié.

Conjointement à l'évolution des créations d'établissements, les défaillances d'entreprises du champ de la convention collective ont augmenté.

1 584 établissements sont signalés en défaillance sur 2018 dont 1 325 concernent des établissements sans salarié.

85% des défaillances se concentrent sur le transport routier de marchandises au sens strict, et huit de ces défaillances sur 10 concernent des entreprises sans salariés.

Le déménagement est le secteur qui connaît en 2018 la hausse la plus importante du nombre de défaillances avec un taux d'évolution de 35% par rapport à 2017. Cela représente 27 établissements.

Le transport routier de voyageurs connaît une baisse des défaillances de 19% en un an, avec 69 établissements déclarés en défaillance

Quant au transport de sanitaire, 62 établissements ont fait faillite et cela représente un taux d'évolution de 5% par rapport à 2017.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2018

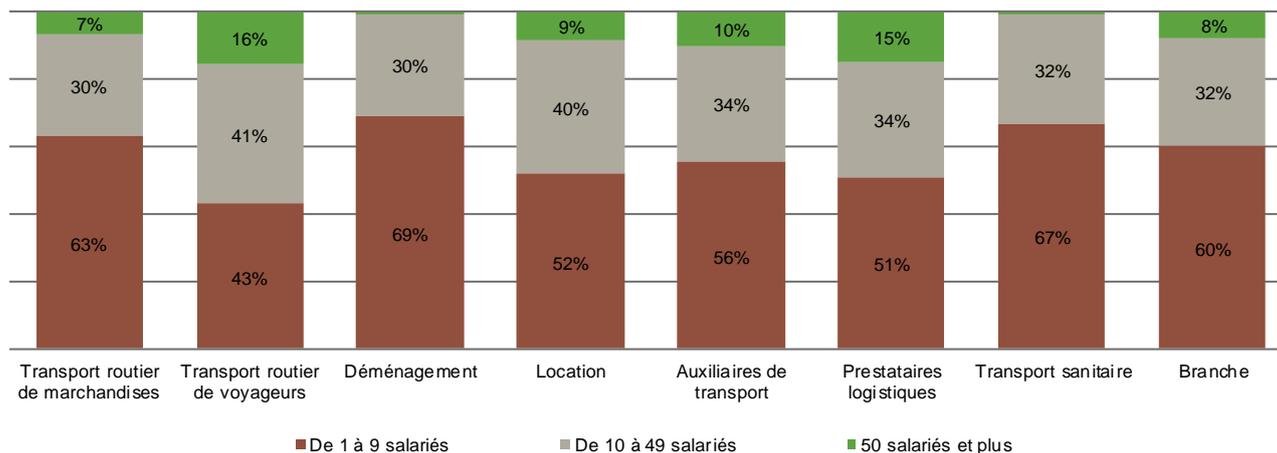
	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	134	13	10	157
Evolution 2017/2018	- 20%	- 28%	+ 11%	- 20%
Entreprises sans salariés	1222	53	50	1325
Evolution 2017/2018	+ 27%	- 17%	+ 14%	+ 24%
Non déterminé	97	3	2	102
Evolution 2017/2018	+ 158%	+ 0%	- 67%	+ 119%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2018

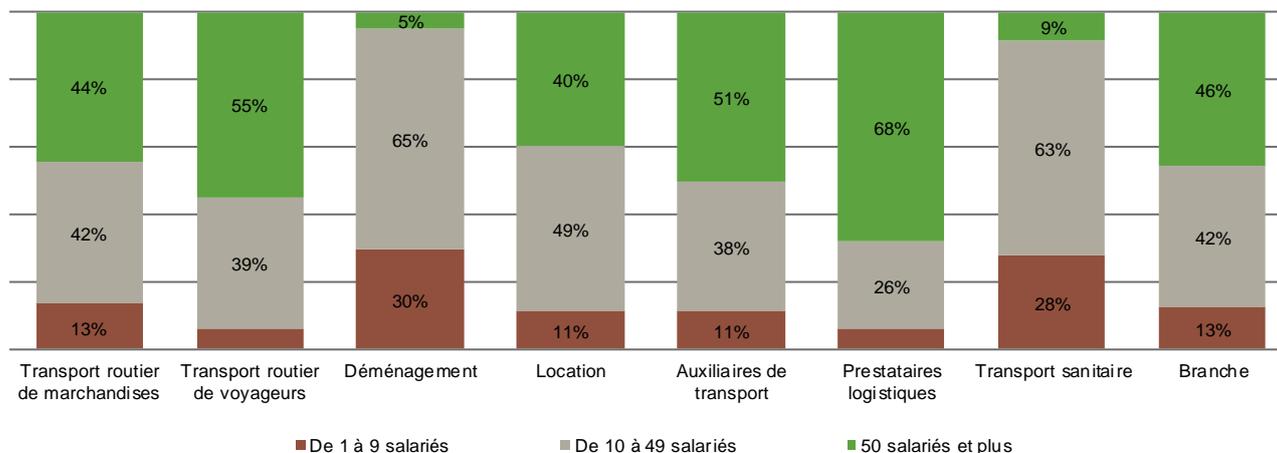


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2018, 69% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

60% des établissements de la branche en région emploient moins de 10 salariés et concentrent 13% des effectifs totaux de la branche. Nous observons une contraction du nombre d'établissements de cette classe de taille depuis les 5 dernières années au profit de ceux des classes supérieures.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2018



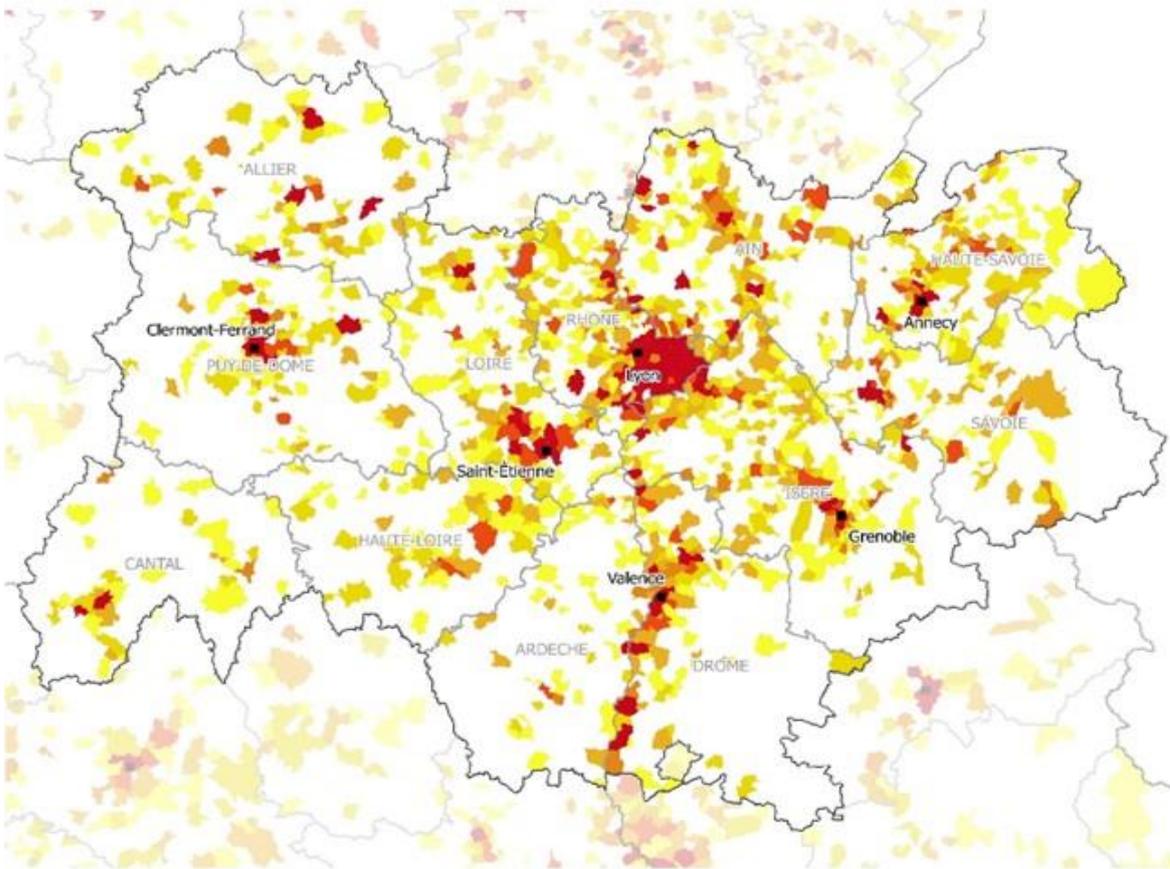
Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 42% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2018, en région



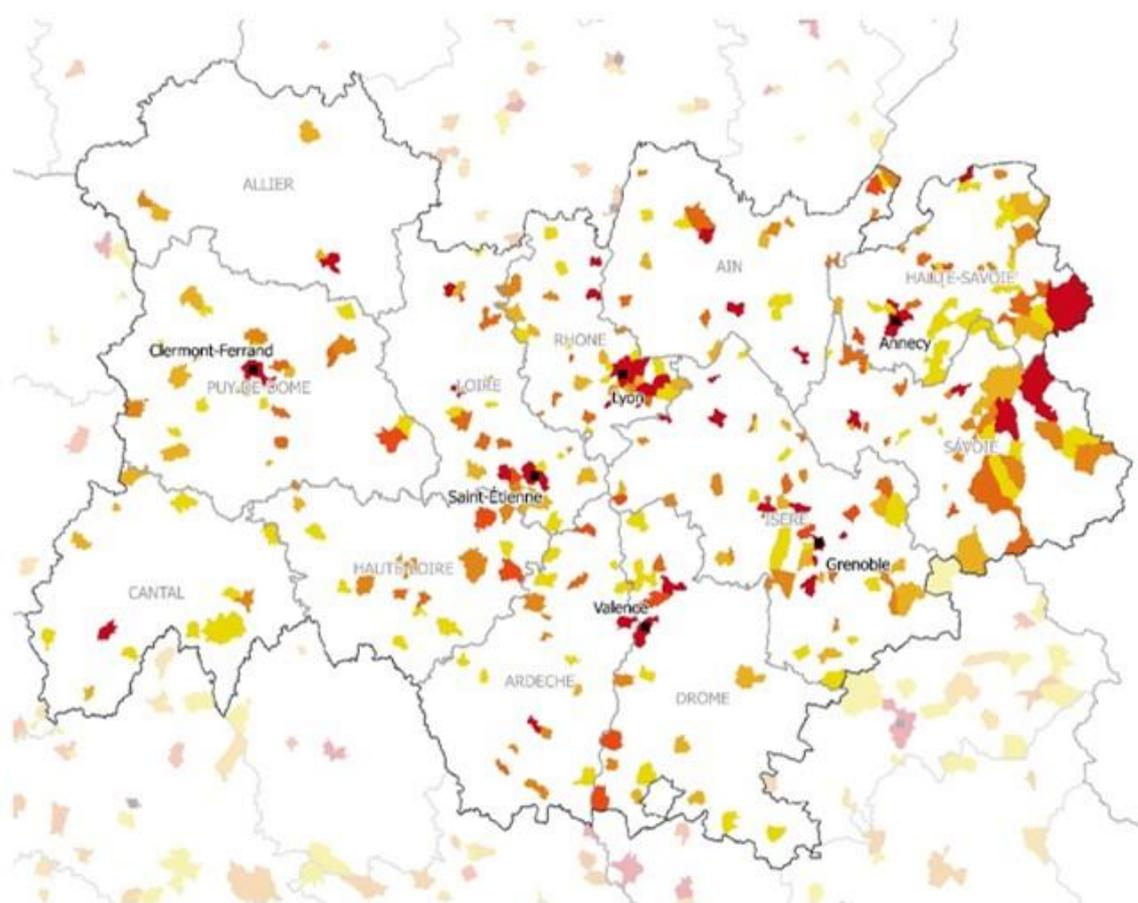
Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

- 1 à 5 salariés
- 6 à 15 salariés
- 16 à 50 salariés (moyenne=43)
- 51 à 75 salariés
- 76 à 150 salariés
- 151 à 8 000 salariés

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2018, en région



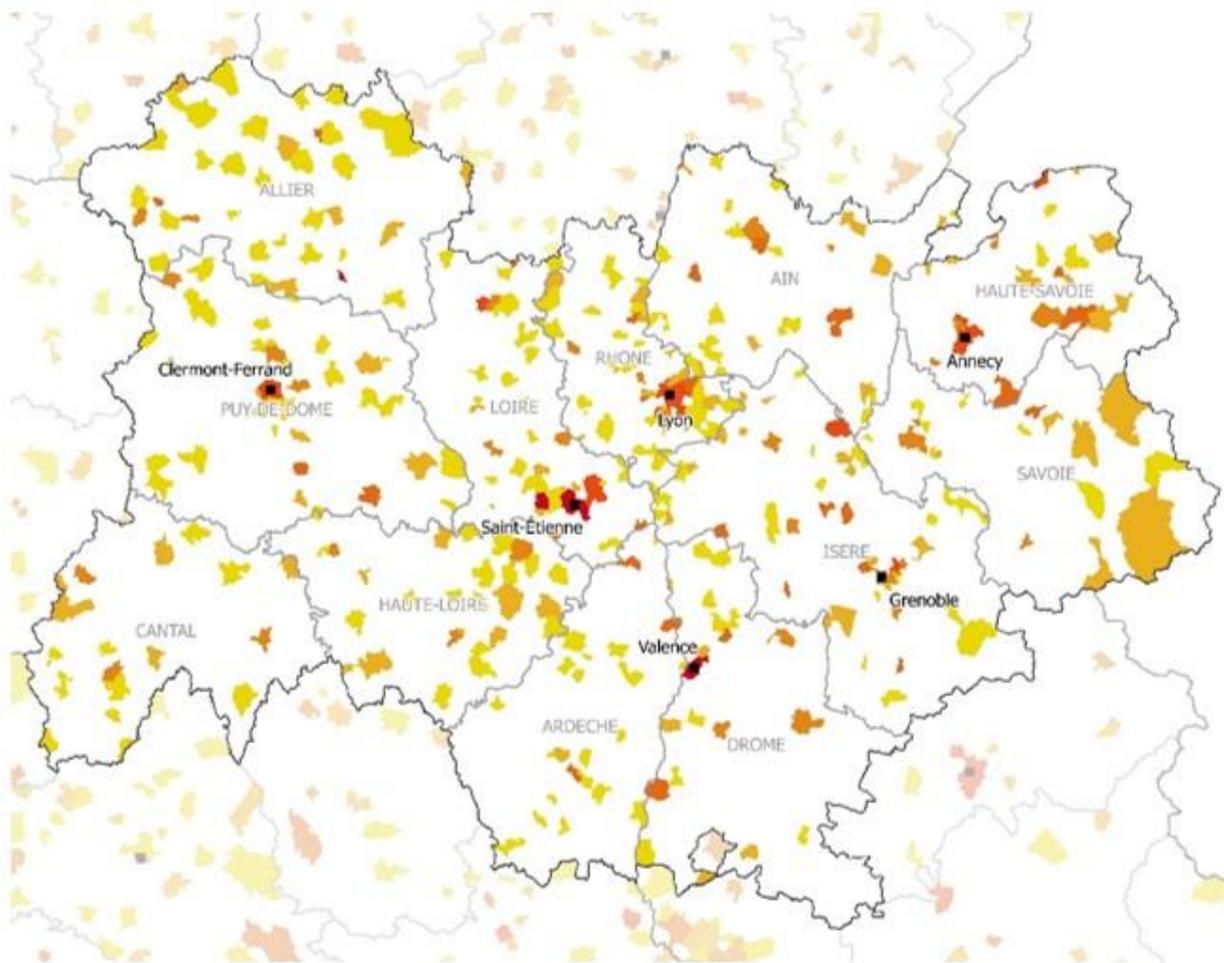
Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

- 1 à 10 salariés
- 11 à 20 salariés
- 21 à 40 salariés (moyenne=38)
- 41 à 60 salariés
- 61 à 80 salariés
- 81 à 3 500 salariés

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2018, en région



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

- 1 à 10 salariés
- 11 à 20 salariés (moyenne=15)
- 21 à 30 salariés
- 31 à 50 salariés
- 51 à 100 salariés
- 101 à 1 000 salariés

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	49 372	54%	52%
Transport routier de voyageurs	13 002	14%	14%
Déménagement	1 291	1%	2%
Location	2 694	3%	3%
Auxiliaires de transport	12 618	14%	14%
Prestataires logistiques	7 093	8%	7%
Transport sanitaire	5 453	6%	8%
Ensemble de la branche	91 523	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 12 618 salariés en région au 31 décembre 2018. Cette activité représente 14% des effectifs de la branche en région, comme en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	59 234	65%	68%
Exploitation Transport	9 692	11%	8%
Logistique – Manutention - Magasinage	10 845	12%	12%
Direction	2 858	3%	3%
Gestion	4 721	5%	5%
Ventes-Achats	1 253	1%	1%
Maintenance	1 613	2%	2%
Interprofessionnel	1 309	1%	1%
Ensemble des métiers	91 523	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 59 234 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2018. Cette famille de métiers représente 65% des effectifs de la branche en région, contre 68% en France.

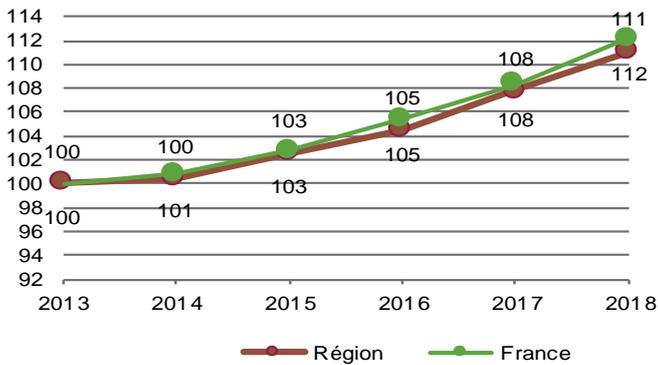
Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	59 234	9%	11%
Exploitation Transport	9 692	45%	38%
Logistique – Manutention - Magasinage	10 845	30%	28%
Direction	2 858	16%	22%
Gestion	4 721	79%	79%
Ventes-Achats	1 253	60%	56%
Maintenance	1 613	8%	8%
Interprofessionnel	1 309	79%	67%
Ensemble des métiers	91 523	21%	20%

Source Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 21% de femmes occupent un emploi salarié dans la branche en région au 31 décembre 2018. 9% d'entre elles occupent un emploi de conductrices en région contre 11% en France.

1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2013)



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 91 500 salariés dans la branche en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018.

2 735 emplois salariés ont été créés en 2018 dans la Branche des Transports routiers et activités auxiliaires de transport, ce qui porte le nombre de salariés à 91 523 au 31 décembre 2018.

L'évolution positive de 2017 (+3%) se poursuit pour atteindre une augmentation de 3,1%. La branche ne cesse de créer des emplois en continu depuis 2013, plus de 9 100 emplois ont été créés ces 5 dernières années.

Cette croissance se confirme également au niveau national avec une hausse de 3,5%. La branche compte 727 100 salariés en France.

Embellie sur l'emploi pour la majorité des secteurs de la branche.

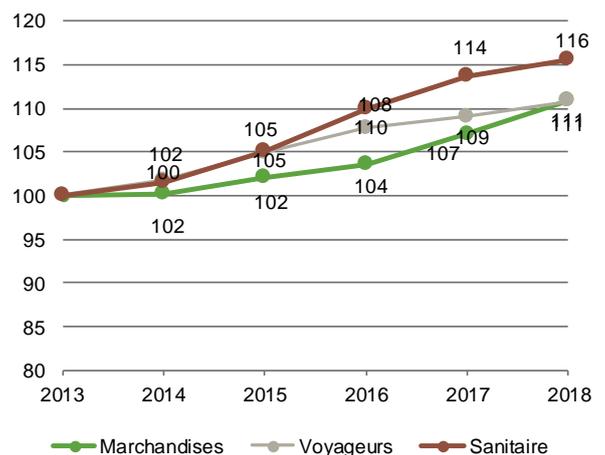
La croissance de l'emploi est particulièrement soutenue chez les prestataires logistiques (+10,6%) et dans la location (+3,7%).

Le seul secteur qui connaît une baisse des effectifs est le déménagement avec une baisse de 1,7%, ce qui représente 22 salariés en moins par rapport à 2017, mais cette évolution est à nuancer car le déménagement a connu une envolée de croissance entre 2015 et 2017.

Le secteur du transport routier de marchandises, qui représente à lui seul 54% des effectifs salariés de la branche, connaît une belle dynamique ces dernières années : +2,9% en 2018, +3,9% en 2017 et +3% en 2016.

En ce qui concerne le transport de voyageurs, il représente 14% des effectifs et a connu une hausse de 1,6% en 2018, alors qu'en 2017, c'était le seul secteur qui avait connu une baisse des effectifs de 0,4%.

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2013)



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Hausse des conducteurs dans la branche en 2018

En 2018, 65% des salariés (soit 59 234) de la branche sont des conducteurs, ce qui en fait la 1^{ère} famille professionnelle.

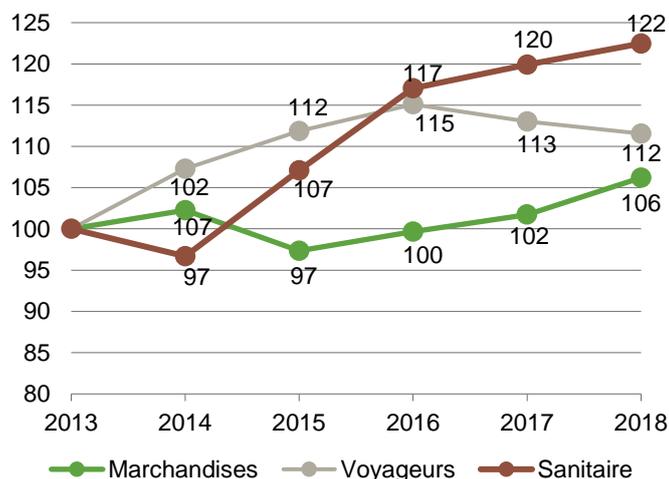
Depuis 5 ans, le nombre de conducteurs a progressé dans tous les secteurs. Le transport sanitaire a augmenté ses effectifs de conducteurs de 22% en 5 ans, ce qui correspond à 4 868 conducteurs dans le transport sanitaire en 2018.

Le transport de voyageurs a connu également une hausse des conducteurs depuis 2008 avec une progression de 21% en 10 ans.

Le transport routier de marchandises est le secteur avec la progression la plus faible du nombre de conducteurs. En 10 ans, les conducteurs dans le transport routier de marchandises a progressé que de 4%.

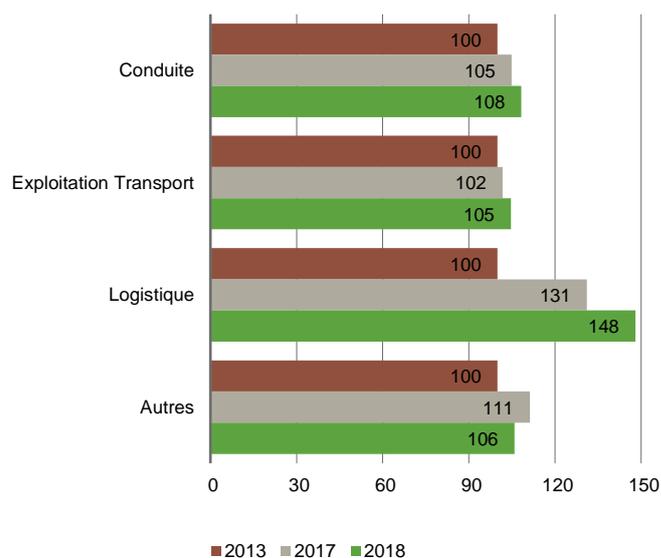
En 2018, 64% de ces conducteurs se trouvent dans le secteur du transport routier de marchandises qui exercent à 40% des postes de conducteurs courtes distance ou régional, à 45% des postes de conducteur longue distance et à 9% en chauffeur livreur en véhicule léger.

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2013)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2013)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Comme en 2017, la logistique est la famille de métier la plus dynamique au niveau de la branche transport et activités auxiliaires du transport en Auvergne-Rhône-Alpes sur les cinq dernières années : +48% alors que la branche n'a connu qu'une évolution de 11% de ses effectifs sur cinq ans. Elle a créé 9 129 emplois en 2018.

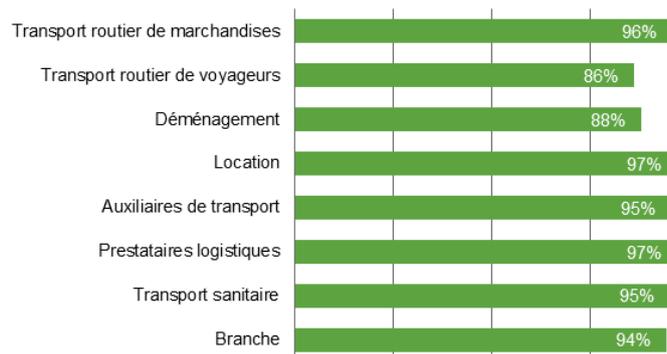
Presque 1 900 emplois ont été créés dans la famille professionnelle conduite en 10 ans et plus de 4 300 en manutention /magasinage.

Le cumul des créations d'emplois en Logistique/Manutention/magasinage et en conduite compte pour plus de 76% des emplois créés au total.

En 10 ans, seules, les familles de métiers gestion, maintenance et interprofessionnelle ont connu des baisses d'effectifs (respectivement -13%, -8% et -37%).

Les caractéristiques des emplois

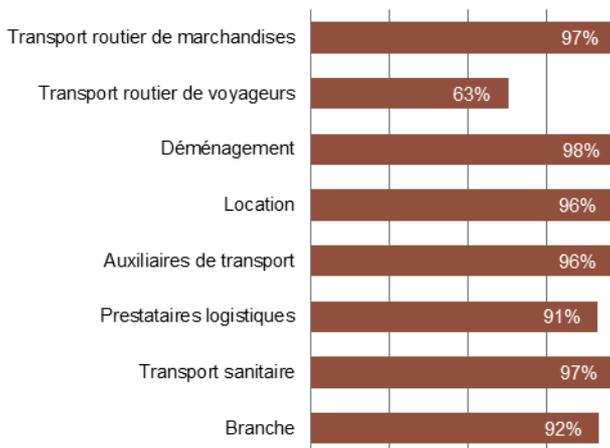
Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 96% des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2018 sont en CDI.

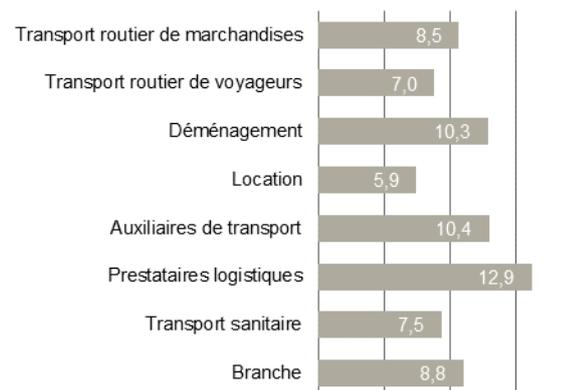
Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 98% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2018 sont employés à temps complet.

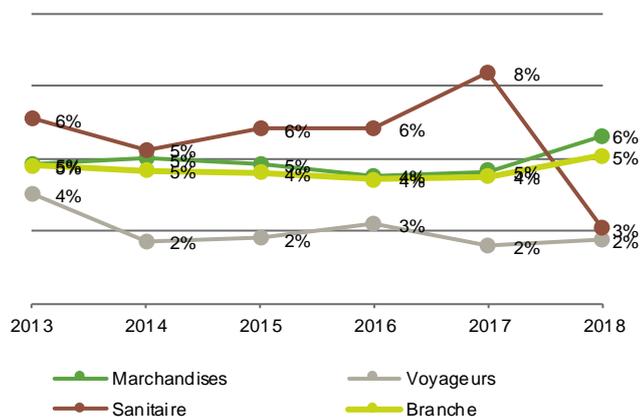
Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2018 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 7,5 ans dans leur établissement.

1. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

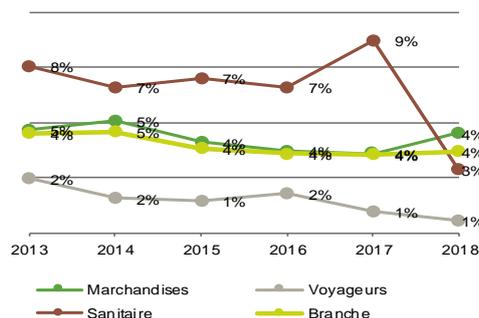
5% de jeunes dans la Branche

La part des jeunes de moins de 25 ans dans la Branche n'évolue pas d'une année sur l'autre. Ils représentent 5% des effectifs, soit environ un peu plus de 4 600 salariés.

Seul le transport sanitaire attire de moins en moins les jeunes. En 10 ans, ce secteur est passé de 11,3% de jeunes dans leur effectif à 2,6% en 2018.

Au niveau de la conduite, les jeunes représentent 1 900 salariés, répartis à 96% dans l'activité marchandises. En transport de voyageurs, seul 1% des salariés a moins de 25 ans. Ceci est notamment dû au fait que la formation n'est accessible qu'à partir de 21 ans.

2. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité

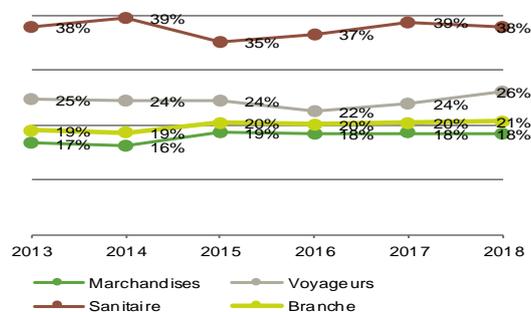


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des femmes dans la branche atteint 21%

Depuis 2013, nous constatons que la part des femmes progresse peu. En 2018, la Branche comptabilise un peu plus de 18 900 femmes. Seul le transport de voyageurs a vu ses effectifs féminins progresser passant de 24% en 2017 à 26% en 2018.

3. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



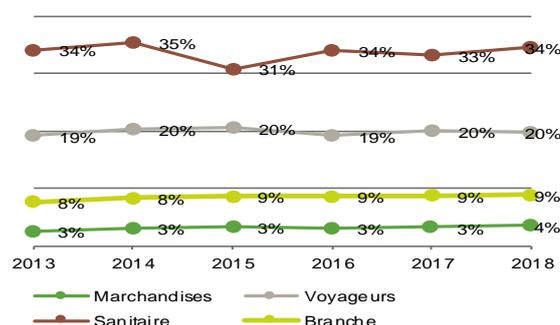
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au niveau de la famille conduite, la part des femmes dans les effectifs n'augmente pas et reste à 9%. C'est dans le transport sanitaire que la part des femmes est la plus élevée avec 34% de salariées.

Le transport de voyageurs emploie 20% de femmes dans les effectifs de la famille conduite.

Le transport routier de marchandises peine toujours à recruter des femmes conductrices. En 2018, la part des femmes stagne à 4% dans la famille de métier Conduite.

4. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

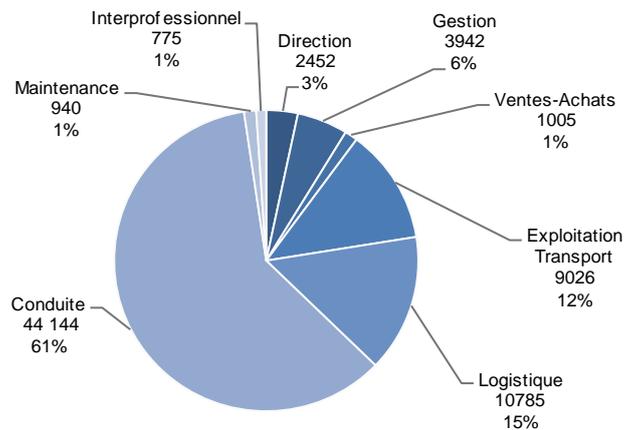


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

Activités Marchandises

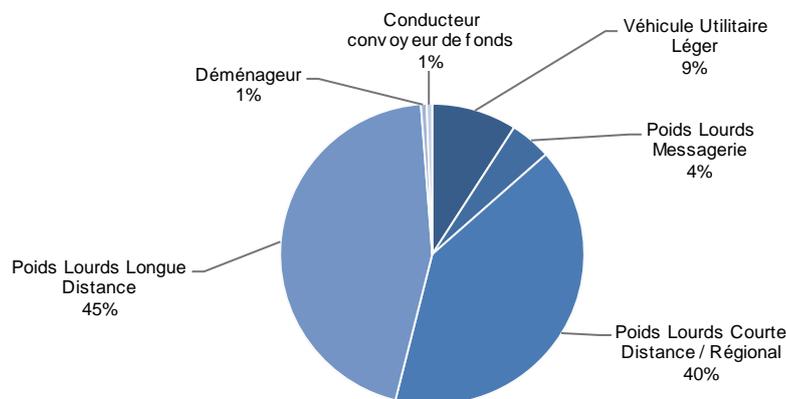
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 61% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 44 144 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2018

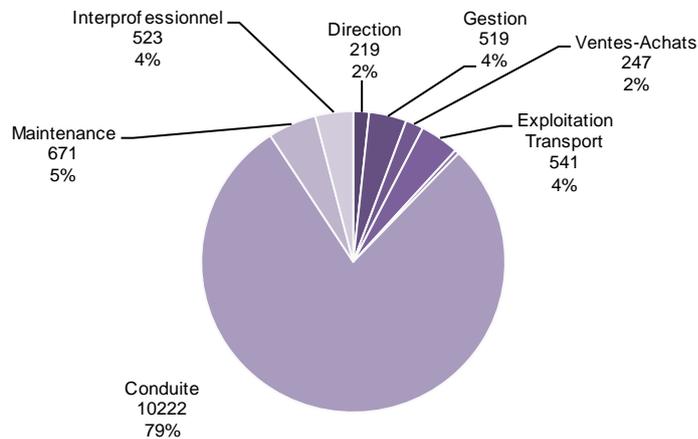


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 40% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

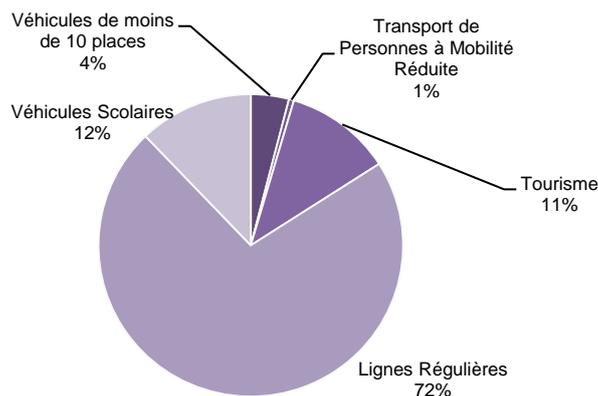
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 4% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 541 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2018

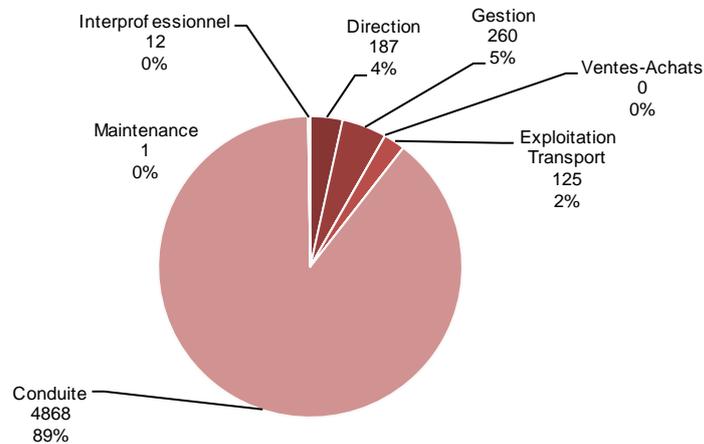


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 4% des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 10 places.

Transport Sanitaire

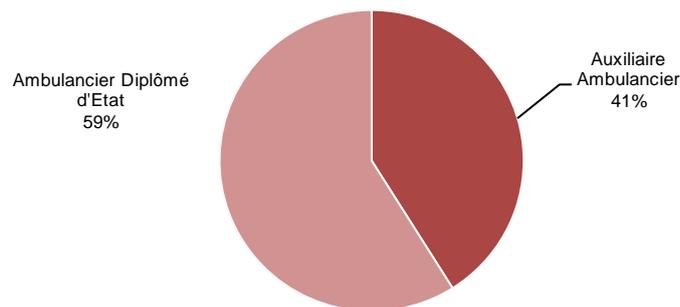
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 4% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 187 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2018



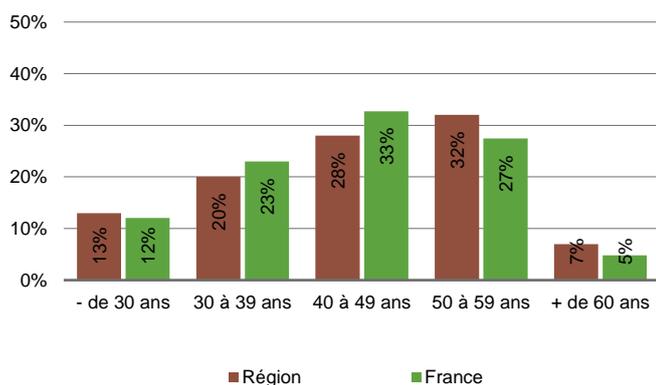
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 41% des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

La démographie

Déficit de jeunes dans la Branche

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2018

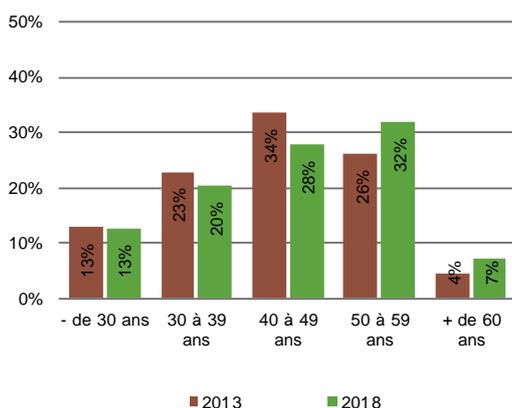


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2018, la branche ne comptabilise que 13% des effectifs de moins de 30 ans en Auvergne Rhône-Alpes. Ce constat est identique au niveau national puisqu'en France, seulement 12% des salariés ont moins de 30 ans dans la Branche.

La superposition à 5 ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures.

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2018, les plus de 50 ans représentent 39% des effectifs, alors qu'ils représentaient 30% en 2013. A noter qu'ils n'étaient que 20% en 2017.

Cette tendance malheureusement perdure depuis quelques années.

Le vieillissement des salariés de la branche continue de s'intensifier : 7% des salariés ont plus de 60 ans contre 4% en 2013.

A l'inverse, les moins de 40 ans, sont en baisse représentant 33% des effectifs, contre 36% il y a 5 ans.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2013	2017	2018
Marchandises	42,92	44,20	43,88
Voyageurs	46,08	48,34	49,34
Sanitaire	37,21	40,48	40,96
Branche	43,05	44,57	44,49

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, les salariés sont âgés de 44,5 ans

En 2018, l'âge moyen des salariés de la Branche augmente légèrement pour atteindre 44,5 ans.

A noter que dans le transport de voyageurs toutefois, il se rapproche un peu plus de 50 ans chaque année.

C'est dans le transport sanitaire et le transport de voyageurs, que nous observons un vieillissement important des salariés. En 5 ans, l'âge moyen des salariés a progressé de plus de 3 ans : 3,75 ans pour le transport sanitaire et 3,26 ans pour le transport de voyageurs.

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2013	2017	2018
Conduite en marchandises	43,33	45,07	44,49
Conduite en voyageurs	46,84	49,25	50,48
Conduite en sanitaire	36,17	39,24	40,13
Exploitation transport	41,14	41,19	41,93
Logistique	41,52	41,61	42,36
Autre	43,92	45,87	45,36

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au niveau des familles de métiers, il y a une augmentation dans tous les métiers. Néanmoins, il existe ici aussi des disparités à 5 ans d'écart :

- Progression de l'âge moyen chez les conducteurs de marchandises de plus d'un an,
- Progression de 3 ans et demi chez les conducteurs de voyageurs,
- Progression de quasiment 4 ans chez les conducteurs en sanitaire,
- Progression de moins de 6 mois pour les métiers de la logistique.

Les pyramides des âges détaillées par grand secteur montrent des courbes totalement inversées.

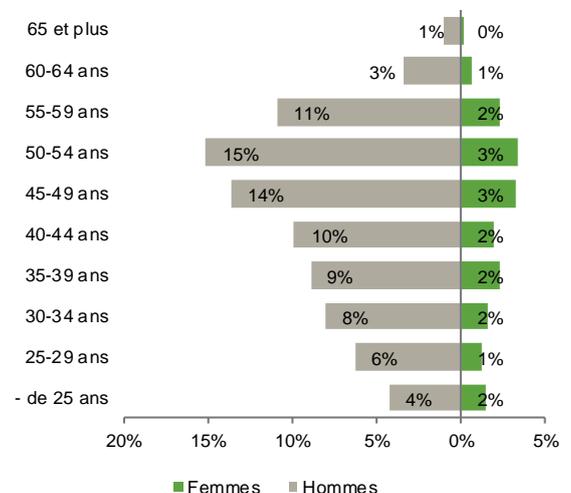
Dans l'activité Marchandises entendue au sens large, mais hors déménagement, on compte en 2018 :

- à peu près autant de salariés de moins de 45 ans (45%) que de salariés de plus de 45 ans (55%),
- 5% des salariés ont plus de 60 ans,
- 1% des salariés ont plus de 65 ans,
- 22% des salariés ont moins de 35 ans,
- Les femmes de moins de 25 ans représentent 1% des salariés,
- Les femmes de plus de 60 ans représentent 1% de la population, contre 5% pour les hommes.

A noter que dans **l'activité déménagement** :

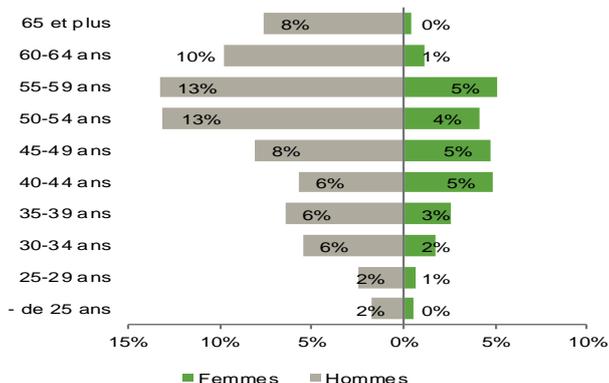
- 54% des salariés ont moins de 45 ans,
- 5% des salariés ont moins de 25 ans,
- 30% des salariés ont moins de 35 ans,
- Les femmes de plus de 60 ans représentent 1% des salariés, contre 2% pour les hommes.

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité le transport de voyageurs, la situation est encore plus inquiétante. On compte :

- Moins de salariés de moins de 45 ans (32%) que de salariés de plus de 45 ans (68%),
- 12% des salariés ont moins de 35 ans,
- 45% des salariés ont moins de 50 ans,
- 19% des salariés ont plus de 60 ans,
- 8% des salariés ont plus de 65 ans,
- 35% des salariés ont entre 50 ans et 59 ans,
- Les femmes de moins de 25 ans représentent 0,5% des salariés,
- Les femmes de moins de 30 ans représentent 1%,
- Les femmes de plus de 60 ans représentent 2% de la population, contre 17% pour les hommes.

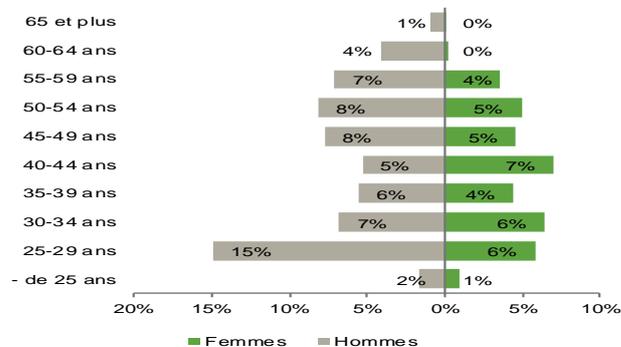
Le transport sanitaire est le seul secteur dans lequel les moins de 45 ans sont plus nombreux (58%) que les plus de 45 ans.

On compte :

- 37% des salariés ont moins de 35 ans,
- 29% des salariés ont plus de 50 ans,
- 5% des salariés ont plus de 60 ans et sont majoritairement des hommes,
- 1% des salariés a plus de 65 ans.

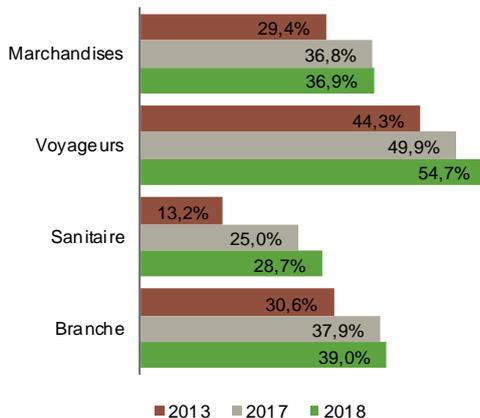
C'est le secteur qui peine le moins à embaucher des jeunes. Les moins de 30 ans représentent 23% dont 7% de femmes. Et les moins de 25 ans représentent 3%, mais l'entrée dans le métier ne peut se faire avant l'âge de 21 ans.

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

8. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite.

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x100). Il reflète habituellement les départs à la retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et depuis la réforme des retraites dans les douze prochaines années.

La proportion de salariés de la Branche de plus de 50 ans a légèrement augmenté en 2018 et est passée à 39%. A noter, qu'en 2013, ce taux était de 30% et de 24,3% en 2012 (+10 points en 5 ans et +15 points en 6 ans).

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans. Les plus de 50 ans sont plus nombreux que les moins de 30 ans dans tous les secteurs d'activité de la Branche (3 fois plus en moyenne sur l'ensemble de la branche) avec néanmoins des disparités sectorielles.

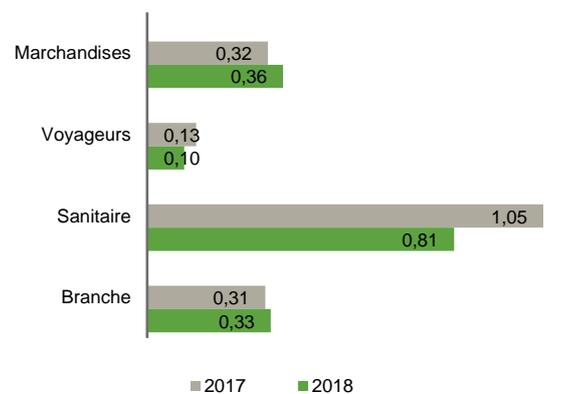
C'est dans le transport de voyageurs que le taux de renouvellement est le plus élevé. 55% des salariés ont plus de 50 ans. Si l'on croise avec le taux de relève, on constate qu'il y a un salarié de moins de 30 ans pour 10 salariés de plus de 50 ans. Ce secteur est le plus touché par les départs à la retraite qui se profilent et n'a pas suffisamment de salariés de moins de 30 ans pour renouveler suffisamment les salariés partant à la retraite.

En revanche, dans le transport sanitaire, 29% des salariés ont plus de 50 ans. Et il y a 8 salariés de moins de 30 ans pour 10 salariés de plus de 50 ans.

Dans le transport de marchandises, 37% des salariés ont plus de 50 ans et il y a quasiment 4 salariés de moins de 30 ans pour 10 salariés de plus de 50 ans.

Ce rapport soulève la question de la transmission des savoirs au sein de l'établissement si on lie l'âge avec le renouvellement des départs à la retraite.

9. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

La formation dans la branche

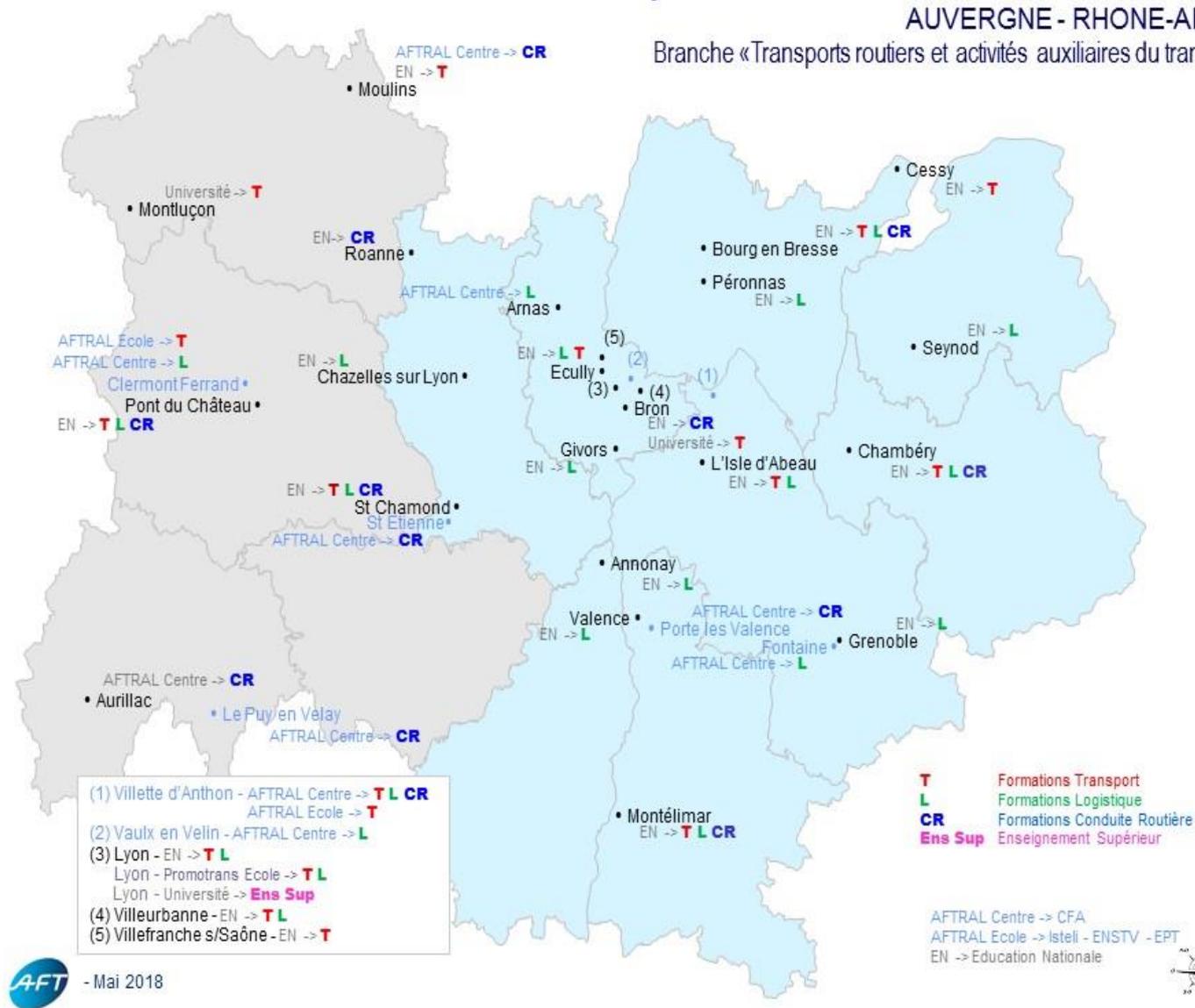
La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la branche
année scolaire 2018-2019

Répartition des formations - Rentrée 2018

AUVERGNE - RHONE-ALPES

Branche « Transports routiers et activités auxiliaires du transport »



Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique

1. Candidats présentés à l'examen des Diplômes d'Etat en 2018

Conduite	
CAP Conducteur routier marchandises	194
CAP Conducteur Livreur Marchandises	181
CAP Déménageur sur VUL	5
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	0
BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises	139
Diplôme d'État d'Ambulancier	423
Exploitation-gestion	
BEP Logistique et transport	349
BAC PRO Logistique	268
Bac Pro Transport	126
BTS Transport et prestations logistiques	200
Manutention – magasinage	
CAP Opérateur/opératrice logistique	155
Maintenance	
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	173
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	133
BTS Maintenance des véhicules option : Véhicules de transport routier	24
Total des élèves présentés	
	2 370

En 2018, 519 jeunes se sont présentés à un examen de conduite routière dont plus un tiers dans le cadre d'une certification intermédiaire (CAP CLM passé en seconde année de BAC pro validant le permis C). Le nombre de jeunes présentés est en légère baisse, tous diplômes confondus recul puisque 2 652 jeunes s'étaient présentés en 2017.

2. Candidats présentés à l'examen des Titres Professionnels en 2018

Conduite	
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	166
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2171
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	316
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	1174
Exploitation-gestion	
Technicien en logistique d'entrepôt	11
Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises	43
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	83
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	11
Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises	4
Technicien supérieur des transports de personnes	10
Manutention – magasinage	
Agent magasinier	40
Cariste d'entrepôt	100
Préparateur de commandes en entrepôt	609
Total des stagiaires formés	
	4 738

En revanche, 264 candidats supplémentaires se sont présentés à des titres professionnels par rapport à 2017. 80% de ces candidats se sont présentés à un titre professionnel en conduite routière. 25% des candidats à la conduite se sont orientés vers un titre professionnel de transport de voyageurs. Signalons néanmoins, une baisse des formations en exploitation-gestion et en logistique par rapport à 2017.

3. Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2018

	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	232	88	205	0	0	525
Contrats de professionnalisation	531	580	62	19	389	1 581

Source : AFT - DIP, OPCO Mobilités

Lecture : 531 contrats de professionnalisation ont été établis par l'OPCO Mobilités dans les métiers de la conduite en 2018.

Le nombre d'alternants a explosé en 2018 passant de 1 004 en 2017 à 2 106, tous secteurs confondus.

INSERTION DES JEUNES SORTIS DE FORMATION EDUCATION NATIONALE EN JUIN 2018

Diplômes	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise			% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique (1)
				% en CDI	% en CDD	% en alternance		
BAC Pro. CTRM	60%	20%	20%	-	-	67%	33%	67%
BAC Pro. L	82%	-	18%	22%	11%	22%	44%	43%
BAC Pro. T	79%	14%	7%	-	27%	45%	27%	36%
BTS TPL	71%	24%	5%	47%	13%	13%	27%	80%
CAP CRM	86%	5%	8%	59%	16%	6%	19%	75%
CAP OL	60%	20%	-	-	-	67%	33%	33%
TSMEL	100%	-	-	-	-	100%	-	-
Auvergne	79%	11%	8%	37%	14%	24%	25%	65%
BAC Pro. CTRM	65%	27%	5%	37%	43%	14%	6%	84%
BAC Pro. L	59%	22%	14%	33%	14%	39%	14%	45%
BAC Pro. T	54%	35%	4%	27%	8%	62%	3%	63%
BTS TPL	70%	19%	11%	35%	19%	35%	12%	58%
CAP CLM	22%	44%	33%	-	50%	-	50%	50%
CAP CRM	87%	5%	8%	66%	15%	10%	9%	71%
CAP Dém s/VUL	50%	25%	25%	-	-	100%	-	-
CAP OL	41%	34%	15%	6%	29%	18%	47%	59%
MOLI	100%	-	-	67%	-	33%	-	67%
REL	100%	-	-	75%	-	25%	-	50%
TSMEL	86%	-	14%	50%	-	17%	33%	20%
TSTTM	92%	-	8%	64%	-	36%	-	100%
Rhône-Alpes	65%	22%	10%	42%	19%	28%	11%	65%
TOTAL Auvergne - Rhône-Alpes	68%	20%	9%	41%	18%	27%	14%	65%

Source : AFT - DEP – « Extrait des études de placement Session 2018 » (Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession)

L'étude porte sur la situation professionnelle des jeunes, six mois après s'être présentés à un diplôme de l'enseignement technique en Transport-Logistique.

En conduite routière, 75% des répondants déclarent être en emploi et 15% en poursuite d'études. La majorité d'entre eux travaillent dans le Transport-Logistique et pour 40% en CDI.

Chez les opérateurs logistiques, 48% des répondants déclarent être en emploi et 20% en poursuite d'études. La majorité d'entre eux travaillent dans le Transport-Logistique et pour 12% en CDI.

Seulement 9% des jeunes diplômés d'une formation Transport-Logistique sont en recherche d'emplois.

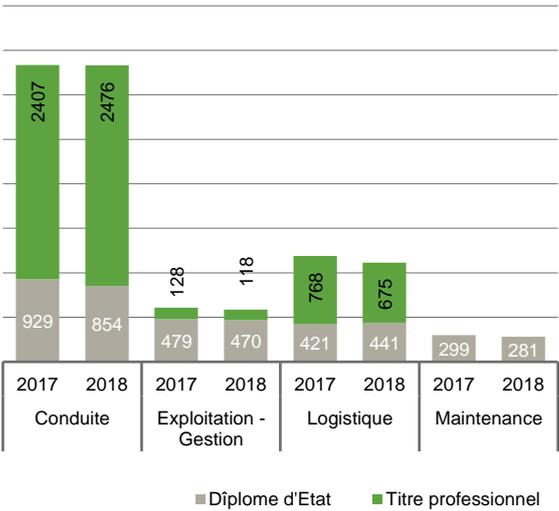
Le taux moyen de réussite aux titres professionnels est de 63%

En 2018, 4 703 qualifications transport et logistique ont été délivrées en région contre 5 431 en 2017, soit globalement une baisse de 14%.

Néanmoins, concernant le Titre Professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur, il y a 242 titulaires supplémentaires de ce titre en 2018.

3 204 qualifications ont été délivrées en conduite, ce qui représente 68% des qualifications délivrées. Les titres professionnels représentent 73% du volume délivré pour les formations en conduite.

1. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

2. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2018	Evolution 2018/2017
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	149	- 38%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 448	+ 20%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	201	+ 26%
CAP Conducteur routier marchandises	180	- 4%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	155	- 13%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	124	- 10%
CAP Déménageur sur VUL	3	+ 0%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2 211	+ 0%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	552	- 31%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	0	-
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	464	- 33%
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	392	-8%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	#N/A	-

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

A noter que la certification Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs a été remplacée courant 2018 par un titre professionnel de Conducteur de transport en commun sur route, qui prépare à la conduite d'un véhicule de type autobus ou autocar, pour des services et des lignes aux caractéristiques variées : lignes régulières, urbaines et interurbaines, lignes scolaires, navettes entreprises, navettes de gares ou d'aéroports, services librement organisés lignes internationales, navettes de transport de personnes à mobilité réduite, excursions ponctuelles et de courtes durées...

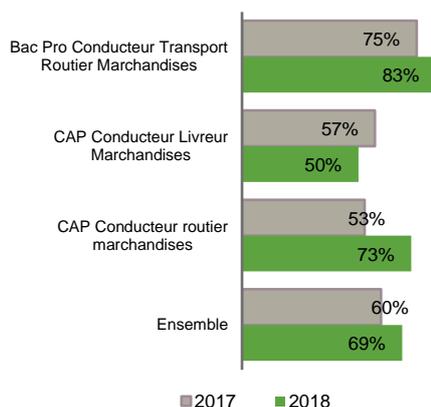
Au final, le nombre de titres professionnels de la conduite de transport routier et de formations initiales délivrés sont en baisse avec 128 titulaires de moins en 2018.

Egalement, moins de titres professionnels ont été dispensés pour les métiers de la logistique, et ce à tous les niveaux de qualification.

Le nombre de diplômes d'Etat en transport-logistique délivrés tend à baisser. En 2017, ils représentaient 45% des qualifications, alors qu'en 2018, ils n'en représentent que 33%.

En 2018, on observe en particulier une baisse du nombre de diplômés en exploitation-gestion (-60%), avec seulement 423 diplômés en 2018.

3. Part de diplômés en conduite employés par la branche en sortie des lycées soutenus par l'AFT



Source : Etude de placement sortant 2016, UACSE - AFT

Les jeunes s'insèrent dans la Branche

L'enquête annuelle d'insertion menée auprès des lycées soutenus indique que les jeunes issus du BAC Pro conducteur routier de Marchandises se sont insérés à 83% dans les entreprises du secteur. Ce taux est plus faible au niveau des jeunes issus d'un CAP de conducteur routier de marchandises qui se sont insérés pour 73% d'autres eux et seulement à 50% pour les jeunes issus du CAP conducteur livreur de marchandises.

En moyenne, les jeunes sortis d'une formation en conduite se sont insérés à 69% dans le secteur transport-logistique.

Au niveau des dispositifs de financement soutenus par l'OPCO Mobilités, on peut observer une progression de la demande de formation. Tous les dispositifs de financement ont été mobilisés à la hausse, sauf la POEI. Néanmoins, l'OPCO Mobilités n'a pu financer ce dispositif que sur 6 mois de l'année au lieu d'une année complète les années précédentes. Plus de 5 000 personnes supplémentaires ont bénéficié en 2018 d'une formation en transport-logistique.

76% des financements de l'OPCO Mobilités concernent des formations en conduite.

Destinées aux salariés en Contrat à durée indéterminée (CDI), la période de professionnalisation est un parcours de formation en alternance dont l'objectif est de favoriser le maintien

A l'exploitation le nombre de bénéficiaires a quasiment triplé, en logistique (+7%), en conduite, +700 bénéficiaires en 2018 et en maintenance, il y avait seulement 6 actions menées en 2017 contre 24 en 2018.

La mobilisation du plan de formation a augmenté de 7% en 2018 dans les établissements de la branche de moins de 10 salariés et de 65% dans les établissements de 10 salariés et plus. A partir du 1^{er} janvier 2019, le plan de formation laisse sa place au plan de développement des compétences, qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés.

Les Préparatoires Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC) ont véritablement progressé, notamment en conduite (+196%).

Le Compte Personnel Formation (CPF) qui a eu un peu de mal à démarrer en 2016, avait augmenté en 2017. En 2018, les financements augmentent significativement avec plus de 1 600 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2017.

4. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2018 par métier

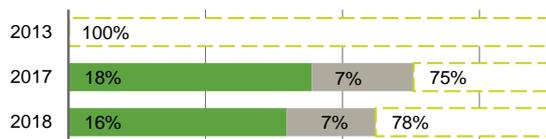
	Exploitation	Logistique	Conduite	Maintenance
Professionalisation des salariés				
Contrats de pro.	255	11	367	1
	- 2%	+ 450%	+ 124%	- 67%
Périodes de pro.	177	1425	8520	6
	+ 185%	+ 7%	+ 9%	- 75%
Plan de formation des salariés				
Entreprises	371	304	1287	7
- 10 salariés	- 14%	+ 71%	+ 12%	- 22%
Entreprises	1464	763	5689	94
+ 10 salariés	- 1%	+ 109%	+ 116%	+ 71%
Aides dispositifs de formation				
POEC	8	0	373	10
	+ 100%	- 100%	+ 196%	+ 100%
POEI	1	3	296	0
	+ 100%	- 86%	- 41%	+ 100%
CSP	17	23	57	0
	+ 42%	- 18%	+ 30%	- 100%
CPF	111	185	232	2
	+ 236%	+ 103%	+ 66%	+ 0%
Ensemble	2404	2714	16821	120
	+ 6%	+ 34%	+ 34%	+ 28%

Source : OPCO Mobilités

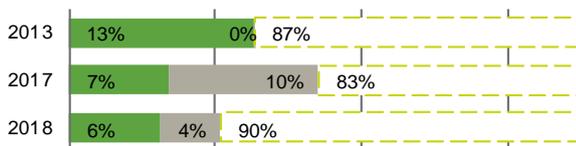
La dynamique de l'emploi

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

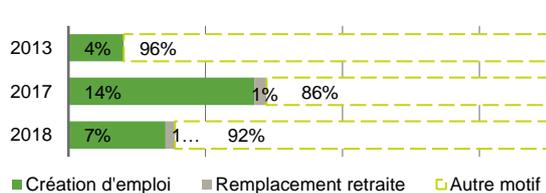
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



■ Création d'emploi ■ Remplacement retraite ■ Autre motif

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

14% des embauches sont des créations d'emploi

Au niveau de la branche, les embauches destinées à accroître les capacités de production par des créations d'emploi se révèlent en 2018, plus que les embauches, motivées par le remplacement de départs en fin de carrière (départs à la retraite et congés de fin d'activité).

Ainsi, dans le transport routier de marchandises, près d'un recrutement sur 5 vise à augmenter la voilure, contre moins d'un sur dix à remplacer des départs en fin de carrière. Tous secteurs confondus, 14% des embauches ont eu pour motif des créations de poste. En transport de voyageurs et en transport sanitaire, il y a peu d'embauches pour remplacement.

Cependant, la grande majorité des recrutements de poste sont essentiellement justifiés par le remplacement des départs pour autre motifs que la fin de carrière : près de 9 remplacements sur 10 sont dûs aux remplacements de démission, fin de CDD, ruptures conventionnelles ou encore licenciements autres qu'économiques.

Progression du recrutement en intérim

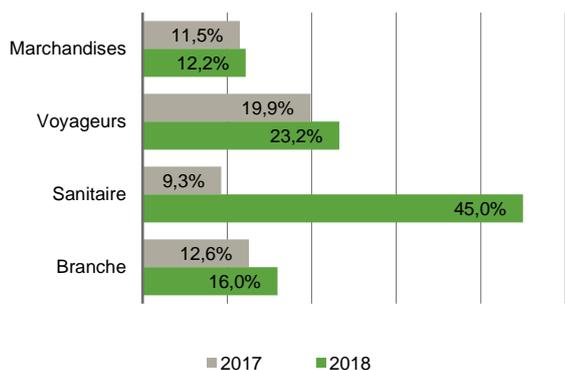
En 2018, le recours aux effectifs intérimaire a progressé de 10% au niveau de la branche. C'est en transport sanitaire que l'évolution est la plus forte avec 20% de progression, pourtant c'est un secteur peu utilisateur d'intérimaires.

2. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2017	2018	Evolution
Marchandises	8 067	8 850	+ 10%
Voyageurs	154	178	+ 16%
Sanitaire	12	14	+ 20%
Branche	8 233	9 042	+ 10%

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

16% des embauches sont des femmes

La féminisation dans les embauches a progressé en 2018, passant de 12,6% à 16%, tous secteurs confondus.

Cette progression est notamment dû au transport sanitaire qui a presque de la moitié des postes ouverts pourvus par des femmes.

Notons que la part des embauches féminines correspond sur la période observée à la proportion des effectifs du même sexe que l'on retrouve généralement dans la branche.

5. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2018

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2017/2018
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	0 point
Courses et livraisons express	18%	0 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	6%	0 point
Conduite de transport de particuliers	17%	-1 point
Conduite de transport en commun sur route	17%	1 point
Conduite de véhicules sanitaires	32%	-2 points

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La grande proportion des femmes embauchées en 2017 appartient à la famille professionnelle dite tertiaire (gestion, administration et exploitation). Au total, 3 170 femmes ont intégré les entreprises de la branche.

La part des femmes dans la demande d'emploi pour un métier du transport et de la logistique est stable en 2018.

Parmi les différents secteurs d'activité de notre branche, le transport sanitaire attire toujours autant de femmes inscrites en conduite routière, elles représentent 32% des demandes d'emploi pour ce domaine.

A l'opposé, seul 3% d'entre elles se sont proposées pour exercer le métier de conductrices de marchandise sur longue distance.

Les métiers de la course et livraison express aussi sont aussi demandés que les métiers de la conduite de transport en commun sur route (16%).

4. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2018

	Part des femmes	Evolution 2017/2018
Magasinage, manutention et déménagement	26%	0 point
Organisation de la circulation des marchandises	41%	-5 points
Personnel d'encadrement logistique	28%	1 point
Personnel de conduite du transport routier	8%	0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	29%	0 point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	21%	0 point
Ensemble du marché du travail régional	52%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

6. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2018

	Part des jeunes	Evolution 2017/2018
Magasinage, manutention et déménagement	15%	0 point
Organisation de la circulation des marchandises	9%	-2 points
Personnel d'encadrement logistique	6%	0 point
Personnel de conduite du transport routier	7%	0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	6%	0 point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes de moins de 25 ans positionnés sur le transport logistique reste faible et stable depuis 2016. Il y a même une légère diminution de leur demande d'emploi dans l'organisation de la circulation des marchandises de 2 points.

12% des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers du transport logistique et 15% des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits sur les métiers du magasinage, manutention et déménagement.

7% sont inscrits parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite. Ils sont principalement positionnés sur la conduite « courses et livraison express » qui ne nécessite qu'un permis VL (16%). C'est la plus grosse progression depuis 2017 (+4 points).

4% de jeunes de moins de 25 ans sont positionnés en tant que demandeurs d'emploi sur les métiers de « conduite longue distance ».

Dans le transport de voyageurs, les jeunes de moins de 25 ans sont très peu à se positionner sur les métiers de la conduite. 3% pour la conduite de transport de particuliers et 2% en conduite de transport en commun sur route.

Ceci s'explique notamment par l'âge minimum de 21 ans pour exercer un métier dans la conduite de voyageurs.

Dans le transport sanitaire, 10% des jeunes de moins de 25 ans se sont positionnés sur la conduite de véhicules sanitaires.

Précisons tout de même que les demandeurs d'emploi n'ont pas tous les qualifications pour exercer immédiatement en conduite routière (permis adéquats, formations obligatoires ...).

7. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2018

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2017/2018
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	0 point
Courses et livraisons express	16%	4 points
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	9%	1 point
Conduite de transport de particuliers	3%	0 point
Conduite de transport en commun sur route	2%	0 point
Conduite de véhicules sanitaires	10%	1 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La démission est la 1ère cause de départ

Quel que soit les années passées, la démission reste la première cause de départ des salariés dans les établissements de la branche : 44% des salariés concernés globalement contre 9% de licenciements et 19% de fin de CDD. Elles sont depuis 2 ans particulièrement présentes dans le transport sanitaire puisqu'elles concernent 82% des départs en Auvergne Rhône-Alpes en 2018, alors que les départs en retraite sont minimes.

Il n'y a que le transport de voyageurs qui voit son nombre de démission diminué par rapport à 2017 et concerne moins de 3 départs sur 10.

A souligner tout de même que 56% des conducteurs de la branche démissionnent. Depuis plusieurs années, les entreprises rencontrent ce phénomène, notamment dû à la diversification des offres de travail pour les salariés de la branche et surtout pour les conducteurs.

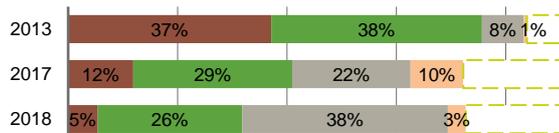
Les licenciements quant à eux, stagnent sauf en transport de voyageurs. Dans ce secteur, nous notons 80 licenciements de moins en 2018. Les difficultés de recrutement peuvent expliquer en partie que les entreprises soient plus frileuses pour licencier.

9. Motifs de départs des salariés employés, par activité

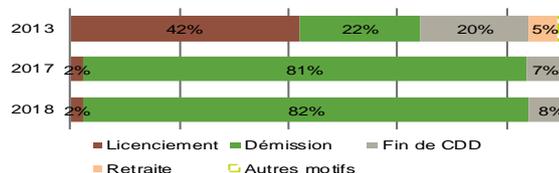
Activités marchandises



Transport de voyageurs

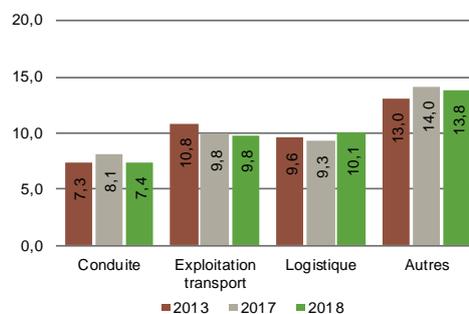


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

10. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

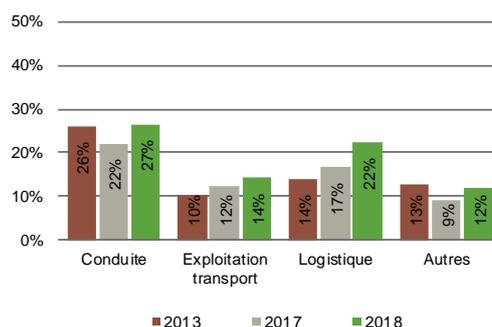
L'ancienneté moyenne est de 10 ans au sein du même établissement

L'ancienneté moyenne dans le même établissement stagne depuis 2017. Les salariés de la famille professionnelle conduite sont ceux qui restent le moins longtemps dans le même établissement (7,4 années).

Le taux de rotation permet d'apprécier l'ampleur des mouvements de personnel en entreprise et notamment le renouvellement des effectifs sur l'année.

Le taux de rotation globale de la branche est de 23%. Il est en hausse d'années en années depuis 2013. C'est dans le déménagement que le taux de rotation est le plus élevé avec 31%. Il est de 28% dans le transport de voyageurs et de 24% dans le transport de marchandises, et 15% en logistique.

11. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

La prospective globale pour la région

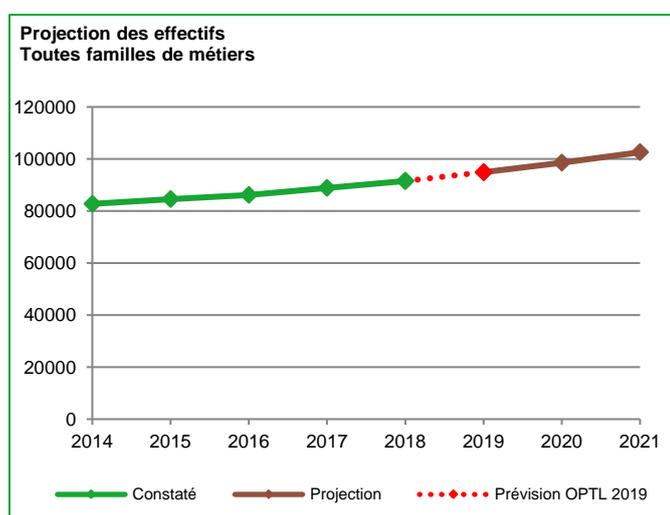
Note du rédacteur :

La rédaction du tableau de bord s'effectuant dans un contexte de crise sanitaire liée au COVID 19, il ne serait pas judicieux de présenter la partie prospective habituellement traitée. L'impact de la crise sur l'économie en général et sur les entreprises de notre branche en particulier, notamment en termes d'effectifs salariés et de besoins en recrutement et en formation nous impose la plus grande prudence. Il sera temps de réévaluer le moment opportun. L'outil de prospective généralement utilisé pour étayer cette étude, permet une projection à trois ans, 2019, 2020 et 2021 pour la période sous revue. Cependant, il nous est toujours possible de vous soumettre ci-dessous les projections d'effectifs réalisées par les membres de l'Observatoire régional qui se sont réunis courant novembre 2019. Cette estimation se fonde sur les données URSSAF collectées au premier semestre 2019 et complétée par les analyses des représentants locaux de l'OPTL.

Les prévisions d'effectifs au 31/12/2019 des membres de l'Observatoire régional sont les suivantes :

Estimation des effectifs au 31/12 /2019	MARCHANDISES		VOYAGEURS		SANITAIRE		BRANCHE	
	Estimation en %	Estimation en volume						
AUVERGNE RHONE ALPES	3,2%	2 595	-5,2%	-678	2,7%	146	2%	2 063
AUVERGNE	3,8%	368	1,1%	22	2,6%	34	3,3%	424
RHONE ALPES	3,2%	2 227	-6,3%	-700	2,7%	112	2,1%	1 639

Pour information, l'acquis de croissance donné par l'URSSAF et ajusté au champ conventionnel, indiquait une augmentation de 2.1% des effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes au 1er semestre 2019. Il était de 4,1% un an plus tôt. Les membres de l'OPTL ont retenu in fine une prévision de croissance annuelle de 2%, considérant le second semestre relativement « atone ».

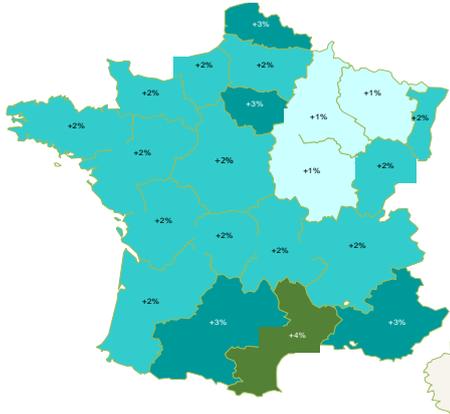


Le graphique ci à gauche montre l'évolution des effectifs salariés du transport et de la logistique depuis 2014 ainsi que la tendance estimée « préCOVID ».

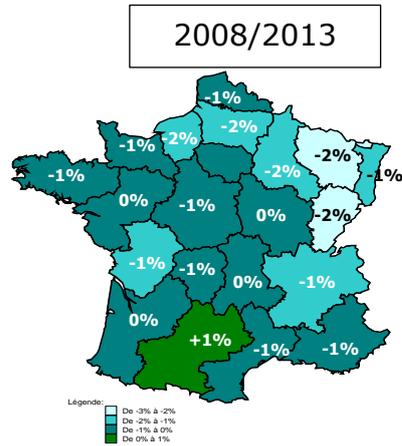
Annexes

Comparaison taux de croissance annuel moyen des effectifs sur la période 2008/2013 et 2013/2018

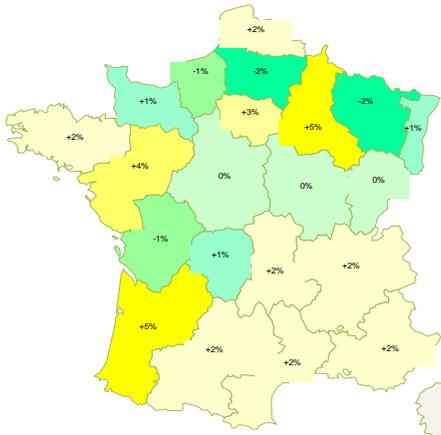
Activité Marchandises



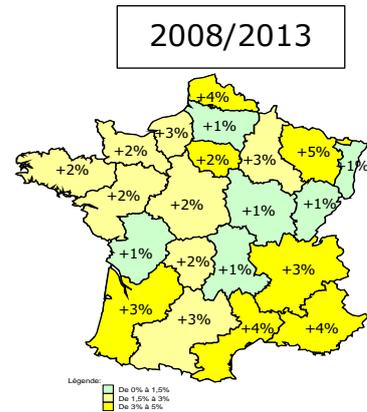
Source : ACOSS Données ajustés au champ conventionnel



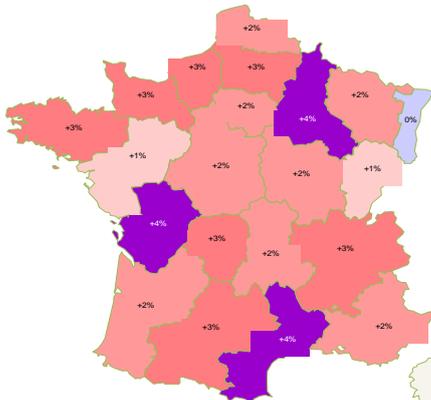
Activité Voyageurs



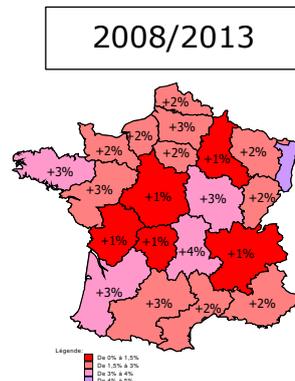
Source : ACOSS Données ajustés au champ conventionnel



Activité sanitaire



Source : ACOSS Données ajustés au champ conventionnel



Etablissements et effectifs par secteur d'activité en Auvergne

Etablissements par taille

	De 1 à 5	(en %)	De 6 à 9	(en %)	De 10 à 49	(en %)	50 et plus	(en %)	Total	(en %)
TRM	234	28%	82	10%	140	17%	41	5%	496	59%
TRV	11	1%	13	2%	39	5%	5	1%	69	8%
DEM	9	1%	3	0%	8	1%	0	0%	20	2%
LOC	9	1%	1	0%	5	1%	1	0%	17	2%
AUX	32	4%	12	1%	26	3%	7	1%	76	9%
PRL	6	1%	1	0%	5	1%	1	0%	13	2%
TRS	61	7%	45	5%	41	5%	1	0%	148	18%
TOTAL	361	43%	157	19%	264	32%	56	7%	838	100%

Effectifs par taille d'établissement

	De 1 à 5	(en %)	De 6 à 9	(en %)	De 10 à 49	(en %)	50 et plus	(en %)	Total	(en %)
TRM	529	4%	544	4%	2 774	22%	3 598	28%	7 445	58%
TRV	38	0%	118	0%	1 251	10%	545	4%	1 951	15%
EM	34	0%	37	0%	223	2%			294	2%
LOC	32	0%	14	0%	110	1%	141	1%	298	2%
AUX	71	1%	74	1%	435	3%	494	4%	1 074	8%
PRL	22	0%	8	0%	147	1%	300	2%	476	4%
TRS	172	1%	282	2%	711	6%	122	1%	1 288	10%
TOTAL	899	7%	1 077	8%	5 651	44%	5 200	41%	12 827	100%

Etablissements et effectifs par secteur d'activité en Rhône-Alpes

Etablissements par taille

	De 1 à 5	(en %)	De 6 à 9	(en %)	De 10 à 49	(en %)	50 et plus	(en %)	Total	(en %)
TRM	1 257	29%	358	8%	787	18%	169	4%	2 571	59%
TRV	124	3%	44	1%	145	3%	64	1%	376	9%
DEM	72	2%	22	1%	38	1%	1	0%	133	3%
LOC	39	1%	19	0%	47	1%	10	0%	115	3%
AUX	229	5%	89	2%	197	5%	60	1%	574	13%
PRL	78	2%	31	1%	72	2%	34	1%	215	5%
TRS	164	4%	87	2%	130	3%	5	0%	386	9%
TOTAL	1 962	45%	650	15%	1 416	32%	343	8%	4 370	100%

Effectifs par taille d'établissement

	De 1 à 5	(en %)	De 6 à 9	(en %)	De 10 à 49	(en %)	50 et plus	(en %)	Total	(en %)
TRM	3 008	4%	2 570	3%	18 120	23%	18 229	23%	41 926	53%
TRV	307	0%	349	0%	3 809	5%	6 586	8%	11 051	14%
DEM	174	0%	137	0%	621	1%	65	0%	997	1%
LOC	111	0%	147	0%	1 203	2%	935	1%	2 396	3%
AUX	625	1%	651	1%	4 386	6%	5 883	8%	11 544	15%
PRL	193	0%	221	0%	1 663	2%	4 540	6%	6 617	8%
TRS	455	1%	613	1%	1 751	350%	346	0%	4 165	5%
TOTAL	4 873	6%	4 687	6%	32 552	41%	36 584	47%	78 697	100%

Répartition des établissements et salariés par département

En Auvergne

	Etablissements		Effectifs		Moyenne
ALLIER	174	21%	2 661	21%	15
CANTAL	113	14%	1 612	13%	14
PUY DE DÔME	400	48%	6 888	54%	17
HAUTE LOIRE	151	18%	1 666	13%	11
TOTAL	838	100%	12 827	100%	15

En Rhône-Alpes

	Etablissements		Effectifs		Moyenne
AIN	368	8%	7 697	10%	21
ARDECHE	140	3%	1 947	2%	14
DRÔME	356	8%	8 731	11%	25
ISERE	788	18%	13 662	17%	17
LOIRE	492	11%	7 844	10%	16
RHÔNE	1 543	35%	28 449	36%	18
SAVOIE	308	7%	4 529	6%	15
HAUTE SAVOIE	375	9%	5 836	7%	16
TOTAL	4 370	100%	78 697	100%	18

Répartition des salariés par sexe et famille professionnelle

Auvergne

	Femmes	Hommes	Total
Direction	45	211	256
Gestion	359	79	438
Vte/Achats	34	52	86
Exploit.	346	431	777
Manut/Mag.	207	826	1 034
Conduite	1 033	8 820	9 854
Mainten.	35	153	188
Interprof.	160	34	195
Total	2 219	10 608	12 827

Rhône-Alpes

	Femmes	Hommes	Total
Direction	425	2 177	2 602
Gestion	3 350	932	4 282
Vte/Achats	722	444	1 167
Exploit.	4 001	4 914	8 915
Manut/Mag.	3 029	6 783	9 811
Conduite	4 209	45 171	49 380
Mainten.	98	1 327	1 424
Interprof.	875	240	1 115
Total	16 709	61 988	78 697

Répartition des salariés par CSP et sexe

	sexe	Cadres	Employés	Maîtrise	Ouvriers	Total
Auvergne	Femmes	27,1%	63,4%	38,6%	13,7%	17,3%
	Hommes	72,9%	36,6%	61,4%	86,3%	82,7%
Rhône-Alpes	Femmes	24,3%	63,5%	36,1%	14,6%	21,2%
	Hommes	75,7%	36,5%	63,9%	85,4%	78,8%

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité

En Auvergne

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans
TRM	18,9%	27,4%	25,9%	27,8%
TRV	13,3%	34,4%	31,9%	20,3%
DEM	11,6%	28,1%	21,7%	38,6%
LOC	15,2%	24,5%	25,0%	35,3%
AUX	10,4%	19,7%	26,5%	43,3%
PRL	9,1%	16,3%	17,4%	57,2%
TRS	10,8%	28,9%	30,7%	29,7%
Total	15,9%	27,5%	26,9%	29,7%

En Rhône-Alpes

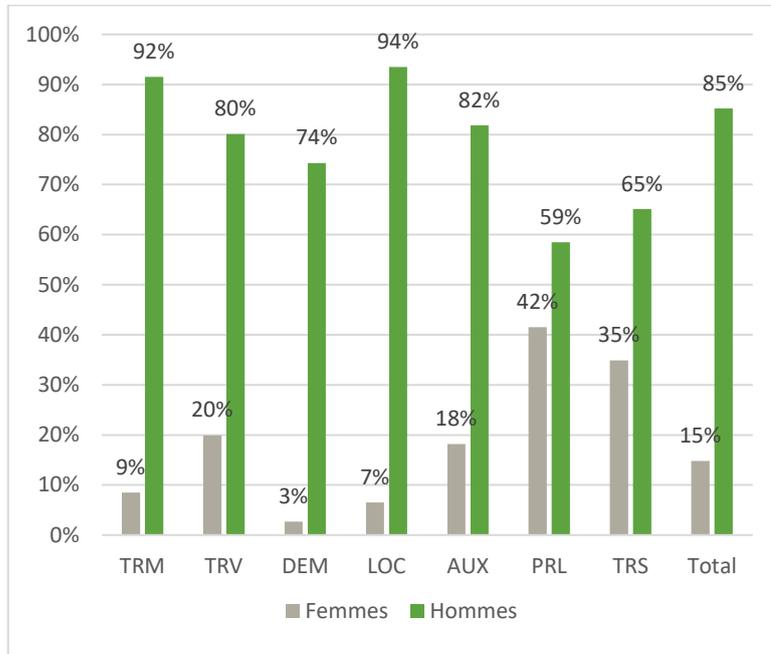
	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans
TRM	18,1%	27,0%	23,0%	31,8%
TRV	23,2%	26,7%	27,8%	22,3%
DEM	20,7%	11,0%	32,9%	35,4%
LOC	37,1%	25,6%	17,2%	20,1%
AUX	11,9%	24,5%	23,6%	40,1%
PRL	9,6%	11,9%	19,5%	58,9%
TRS	21,5%	35,5%	19,5%	23,5%
Total	18,0%	25,5%	23,2%	33,2%

Embauches par sexe et famille professionnelle

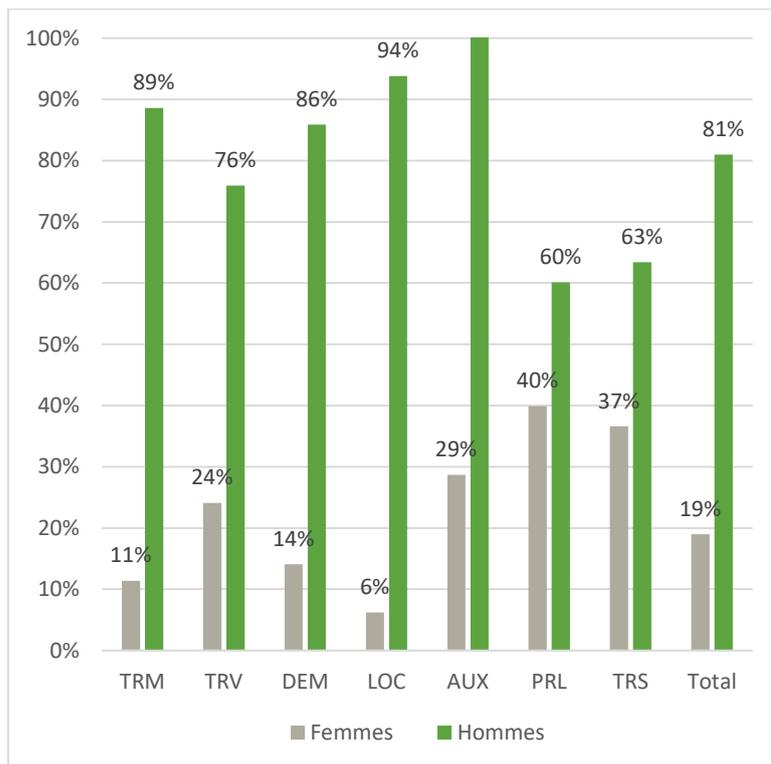
Fam. Pro	Auvergne		Rhône-Alpes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Direction	0	1	3	126
Gestion	50	29	224	93
Vte/Achats	4	3	226	58
Exploit.	23	50	553	775
Manut/Mag.	28	271	328	1 664
Conduite	191	1 795	1 424	11 392
Mainten.	9	17	1	243
Interprof.	7	1	84	121
Total	313	2 167	2 845	14 473

Contrats à temps complet par sexe et activité

En Auvergne



En Rhône-Alpes





Organisations syndicales



Organisations patronales



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66 rue des Archives
75003 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr